



Deux exploitations européennes sur cinq spécialisées en grandes cultures ou en cultures permanentes

Avec 23 % d'exploitations de grandes cultures et 18 % d'exploitations de cultures permanentes, les exploitations françaises sont proches de la moyenne européenne en 2005.

En France comme dans l'ensemble de l'Union européenne, deux exploitations sur cinq sont spécialisées soit en grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves industrielles...), soit en cultures permanentes (essentiellement vignes ou vergers). Toutefois, les écarts entre les différents États sont considérables. Dans les pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède), près de 60 % des exploitations sont spécialisées en grandes cultures. À l'opposé, 70 % des exploitations de Chypre et la moitié des exploitations espagnoles, grecques ou italiennes, sont spécialisées en cultures permanentes. En Irlande, plus de 80 % des unités sont des élevages, plus de la moitié au Luxembourg. En revanche, en Slovaquie comme dans la plupart des pays nou-

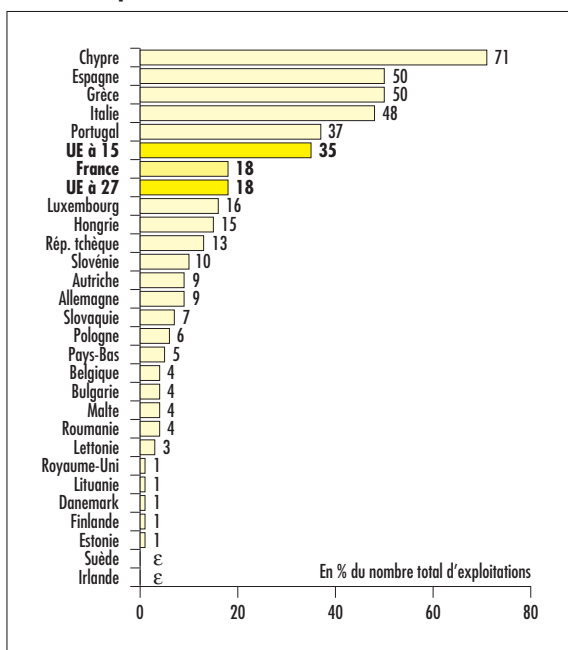
vellement adhérents, la majorité des exploitations pratique des systèmes mixtes combinant cultures et élevage.

Définition

Le classement européen des exploitations agricoles en orientations dominantes (OTEX ou orientation technico-économique) est basé sur la marge brute standard (MBS). La MBS totale d'une exploitation est obtenue en appliquant à chaque hectare de culture ou à chaque tête d'animal un coefficient, dit « coefficient MBS », puis en sommant ces MBS partielles. L'OTEX d'une exploitation est déterminée par la contribution relative des MBS partielles à la MBS totale.

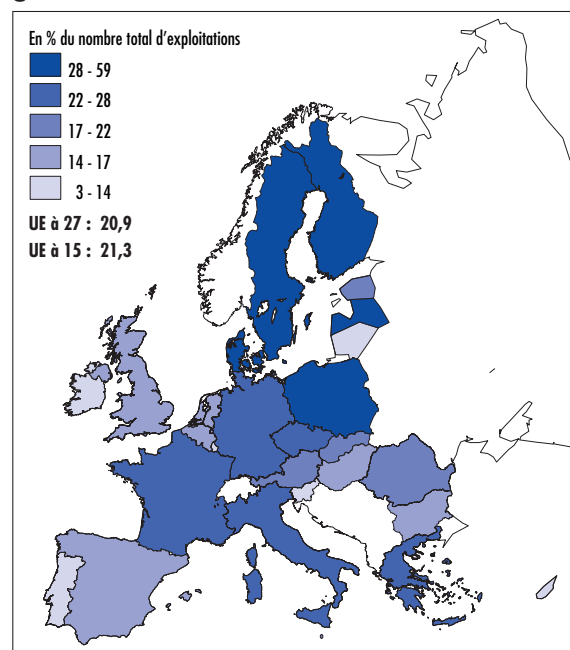
Données chiffrées complémentaires page 28.

Exploitations spécialisées en cultures permanentes



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005

Exploitations spécialisées en grandes cultures



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005



Près de 50 % de la valeur des productions végétales concentrée en France, Italie et Espagne

La valeur de la production végétale française la classe au premier rang de l'Europe. C'est aussi le premier producteur de vins, avec la moitié de la production européenne.

Le montant de la production végétale de l'Union européenne atteint 168 milliards d'euros en 2006. Quatre États assurent 60 % de cette production : la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Les produits du maraîchage et de l'horticulture assurent près de 30 % de la production végétale totale. Ils sont prépondérants aux Pays-Bas et à Malte où ils représentent plus de 60 % de la production végétale. Les produits du maraîchage et de l'horticulture place les Pays-Bas en deuxième rang des États de l'Union, après l'Italie et avant l'Espagne.

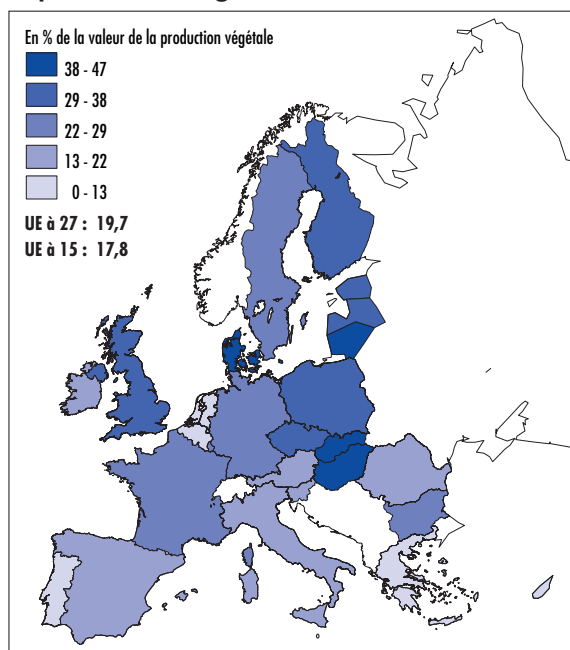
Par ailleurs, 20 % de la production végétale européenne provient des céréales, 13 % des fruits et 9 % des vins, la moitié de la production venant de France.

Définition

La notion de **production**, dans les comptes de l'agriculture, représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intra consommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

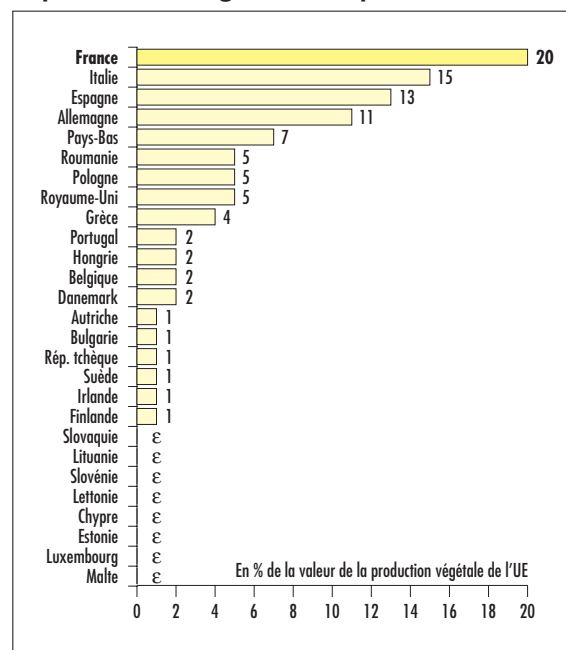
Données chiffrées complémentaires page 29.

Part des céréales dans la production végétale totale



Source : Eurostat 2006

Part de chaque État dans la production végétale européenne



Source : Eurostat 2006



57 millions d'hectares de céréales 2 millions d'hectares de légumes en Europe

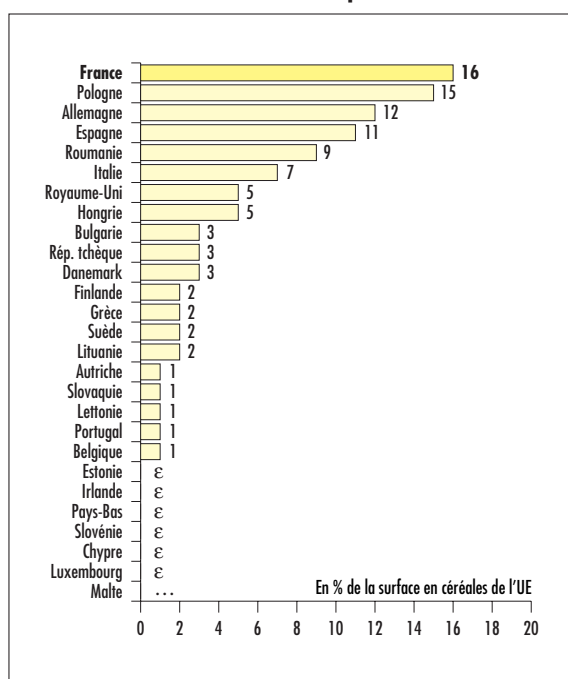
La France cultive 16 % des 57 millions d'hectares de céréales européennes. Elle se place au troisième rang des pays de l'Union pour ses surfaces en légumes frais, derrière l'Italie et l'Espagne.

En 2006, les vingt-sept pays de l'Union européenne cultivent 57 millions d'hectares de céréales. Plus de 60 % de ces surfaces se concentrent dans les États de l'UE à quinze, dont 16 % en France. La Pologne arrive au second rang avec 15 % de la superficie totale, avant l'Allemagne (12 %) et l'Espagne (11 %). L'Espagne est aussi l'un des principaux producteurs de légumes frais, avec l'Italie.

Toutefois, les productions végétales peuvent évoluer sensiblement au cours des années, notamment en raison des conditions climatiques de l'année.

Données chiffrées complémentaires page 30.

Part de chaque pays dans la surface totale en céréales de l'Union européenne



Source : Eurostat 2006

Surfaces en légumes frais et en vignes

En millier d'hectares

	Légumes frais	Vignes	Légumes frais	Vignes	
UE à 27	Lettonie	13,4	0,0
UE à 15	Lituanie	11,0	...
			Danemark	9,8	0,0
Italie	476,4	786,3	Slovaquie	8,8	11,8
Espagne	397,9 ¹	...	Finlande	8,6	0,0
France	254,5	842,4	Suède	7,2 ¹	0,0
Pologne	197,9	0,2	Irlande	7,1	0,0
Grèce	116,0	112,8	Chypre	4,2	9,1
Royaume-Uni	111,8	0,0	Slovénie	4,1	16,4
Allemagne	106,4 ¹	...	Estonie	1,4	0,0
Hongrie	91,1	83,7	Luxembourg	0,1	1,4
Pays-Bas	81,2	0,1	Malte
Belgique	53,4 ²	0,0	Rép. tchèque	...	15,6
Portugal	45,2 ³	222,6	Roumanie	...	184,7
Bulgarie	37,9	...			
Autriche	13,8	45,7			

1. Données 2005.

2. Données 2004.

3. Données 2003.

Source : Eurostat 2006